



Alerte grave à Lyon

Jeudi 22 juin, le CSE du réseau a voté une alerte pour risque grave dans l'antenne de Lyon et le recours à une expertise confiée au cabinet Plein Sens.

Cette alerte fait suite à un grave incident qui s'est produit le 8 juin au montage entraînant trois arrêts de travail. Seulement 3 monteurs pour fabriquer le journal. Le quatrième avait été planifié pour monter un dossier. Toute la chaîne de production s'est retrouvée déstabilisée, entraînant une tension élevée et de graves souffrances pour trois salariés, monteurs et journalistes.

En réunion mensuelle le lendemain, les Représentants de Proximité ont pris la décision de demander officiellement au CSE une enquête pour risque grave. **Qu'on ne s'y trompe pas** : les élus ne sont pas là pour faire porter le chapeau à l'un ou l'autre. **Les élus ont pour mission d'accompagner les salariés en souffrance et de faire cesser la dégradation des conditions de travail.**

La direction régionale reconnaît une erreur. Mais il faudrait plutôt parler d'une succession "d'erreurs" ces derniers mois, sur lesquelles les élus avaient déjà à maintes reprises attiré l'attention de la direction. Ils concernent tous les services. En réalité, ces dysfonctionnements semblent bien s'inscrire dans un fonctionnement établi, de recherche d'économies à tout crin et de chasse sans fin aux ETP.

L'antenne de Lyon est historiquement sous-dotée dans beaucoup de services et notamment à la rédaction. Une situation connue par les différentes directions successives. Ce sous-effectif chronique, dénoncé depuis des années dans les instances et qui pèse sur les salariés, n'a jamais été suivi d'un renforcement en termes d'emplois. Pire, ces derniers mois, le non-remplacement d'absences, la multiplication de JT communs et l'emploi d'alternants et stagiaires en lieu et place de titulaires se sont multipliés.

Devant ces difficultés, les techniciens et journalistes ont toujours continué leur mission mais aujourd'hui ces difficultés croissantes provoquent des tensions entre les salariés, une perte de sens au travail. Plus grave, cette gestion pathogène entraîne chez eux une culpabilisation lorsque les moyens dont ils bénéficient, pour un jour, le sont au détriment de leurs collègues.

Face à ces dysfonctionnements soi-disant exceptionnels, quelle qu'en soit l'origine, les élus ont souhaité se faire aider par des spécialistes de l'organisation du travail et des Risques Psycho-Sociaux. Un travail indispensable dont direction et élus devraient partager le résultat, c'est notre souhait en tous cas, pour améliorer la qualité au travail et faire baisser l'absentéisme. Et cela également dans la perspective de Tempo.

La mission des experts sera d'analyser la structure de fabrication des JT de Rhône-Alpes. Prochainement, certains d'entre vous pourront être sollicités par l'expert sur la base du volontariat pour un entretien ou pourront demander à être entendus. Plus l'expertise pourra aller en profondeur, meilleures seront les chances de pouvoir avancer tous ensemble vers une meilleure qualité de vie au travail.

Lyon, le 28 juin 2023